

Le mot du maire,

Chères Castéliennes, chers Castéliens,



Un sujet de satisfaction, malgré les mesures sanitaires liées au Covid, nous avons pu autoriser le redémarrage des activités de danse, gym, yoga à la salle de la Belle Croix, sa surface permettant d'y accueillir 20 personnes en respectant la distanciation sociale. (Surface de 8 m² par personne). Les rencontres de l'association « Fils Castéliens », du club découverte jazz et du club d'astronomie se déroulent dans la salle du Conseil en limitant à 6 le nombre de participants.

Nous regrettons, bien entendu, de ne pouvoir encore satisfaire les demandes de location pour l'organisation de manifestations festives mais les dispositions prises par la préfecture pour l'ensemble du département de la Sarthe, ne nous le permettent pas encore.

Autre sujet de satisfaction, bien que ne disposant pas, sur son territoire, de nombreux services, la commune de Château l'Hermitage attire toujours. En effet toutes les maisons mises en vente récemment ont été acquises par des jeunes qui, ainsi, assurent le renouvellement de notre population et auront l'opportunité de s'investir dans la vie municipale.

Ces nouveaux habitants font le choix de la qualité du cadre de vie sachant qu'ils devront s'organiser pour pallier ce manque de service qui néanmoins est proposé par la communauté de communes dans les villages alentours. D'où l'importance de l'implication du conseil municipal dans les différentes commissions de la CC Sud Sarthe.

L'attrait pour la commune se mesure aussi :

- Au nombre de chefs d'entreprise qui y ont déployés leur activité ou qui ont choisi d'y habiter.

Vous trouverez donc dans ces pages le portrait de l'un d'entre eux, et nous invitons tous les autres à manifester leur intérêt pour être « mis à l'honneur » dans nos prochaines publications.

- Au nombre de randonneurs, cyclotouristes, camping-caristes, ou simplement visiteurs qui fréquentent nos chemins et viennent à la découverte de l'ancien bourg préservé et de l'abbaye.

Si nous voulons que Château l'Hermitage continue de rayonner au sein du sud de la Sarthe nous devons tous nous impliquer dans un projet commun.

Après une période de latence, liée à la conjoncture, nous avons prévu de reprendre activement notre réflexion sur les projets nécessaires à la réalisation de nos objectifs, à savoir, la redynamisation du village en recréant le lien social qui s'est distendu au fil des années passées et la création de meilleures conditions d'accueil des visiteurs. Toutes vos idées peuvent être partagées sur Facebook « Le Petit Casté'Lien », déposées en mairie, ou mieux encore lors d'une rencontre. Chaque membre de l'équipe municipale sera heureux de pouvoir échanger avec vous sur les évolutions que vous souhaiteriez voir sur la commune.

Afin de vous apporter une information plus fluide nous avons créé les 2 pages Facebook ci-dessous en juillet dernier. Seulement 19 membres 😞

Nous comptons sur vous tous pour les faire vivre, connectez-vous, laissez des commentaires, publiez vos photos, vos coups de cœur, vos avis ...

« **Le Petit Casté'lien** », un groupe restreint, dédié aux résidents, destiné à vous partager les informations pratiques, administratives ou quotidiennes telles que PV de délibérations qui seront également consultables en Mairie.

« **Commune de Château l'Hermitage** », une page ouverte à tous ayant pour but de faire connaître la commune au plus grand nombre.



Vous pouvez également nous faire part de toutes vos idées, remarques et avis directement en mairie, aux horaires d'ouverture ou par un mot dans la boîte aux lettres qui deviendra ainsi boîte à idée 😊

Les portraits de Château



Annie MARTIN – Retraitée

On peut dire qu'Annie est la plus ancienne habitante de Château-L 'Hermitage. Elle est née à Requeil à la Fougeassière en 1952 et ses parents se sont installés à Château-L 'Hermitage quand elle n'avait que 4 ans.

Annie est allée à l'école de Château l'Hermitage jusqu'au primaire avec M. Potier puis a pris la direction d'Ecommoy pour le collège. Elle se souvient qu'à l'époque elle allait regarder avec les habitants la télévision dans la maison en bois et garde un bon souvenir quand M. Potier, alors instituteur, emmenait les enfants voir des documentaires.

« J'ai fait ma communion à Château-l'Hermitage. Plus jeune, j'aimais faire de la luge sur la butte de St Thibault avec mon frère et je garde un très bon souvenir quand j'allais chercher le lait au Domaine, chez M. et Mme Rousseau. »

Tous les 1^{er} mai, Mme Lesiourd, patronne du routier à la Belle Croix, organisait des bals. A l'âge de 14-15 ans, j'y participais avec les jeunes des alentours. Je me suis mariée et j'ai fait mon repas de noce à la belle Croix en 1970, j'ai 3 enfants qui sont tous allés à l'école avec Philippe Touchard. »

En 1978 Annie fait construire sa maison à Château-L 'Hermitage aux hautes portes et s'investit dans la commune entre 1995 et 2008, en tant que conseillère municipale. Elle fait 2 mandats avec Jean-François Cointre et 1 mandat avec Philippe Touchard. Pour Annie, vivre à Château-l 'Hermitage est une vraie vie de Château ! C'est pour elle un village chaleureux et convivial, avec un cadre exceptionnel, elle s'y sent bien et y a de bons amis.

Romain CALERO – Epicier itinérant

Romain Calero fera désormais étape 3 fois par semaine à Château l'Hermitage pour vous proposer les produits locaux de son épicerie itinérante.

A compter **du 2 novembre**, Romain sera présent sur le parking de la mairie **les lundis à 11h, les samedis à 9h30** et à **l'arrêt de Bus du hameau du Houx les mardis de 18h à 19h30**.

Installé avec sa famille à Château l'Hermitage depuis 3 ans, il a quitté l'usine Renault après 16 ans en tant que salarié pour aller à la rencontre des gens :

« Le goût du commerce et le contact avec les clients sont nés en aidant mon épouse, gérante de l'épicerie Epi-fany à St-Ouen-en-Belin. »

Sur les 23 communes qu'il a identifiées, 14 se sont positionnées pour le recevoir et depuis lundi 12 octobre il sillonne la campagne Sarthoise.

Romain est un convaincu ! Son crédo : des produits de qualité en circuit court ou de proximité...

« Je vends les légumes de l'étendue bio d'Yvré-le-Polin, les fromages de St-Ouen-en-Belin, et sur commande de la viande d'éleveurs locaux... »

Impossible de faire la liste de tout ce qu'il pourra nous proposer à l'avenir ! Le mieux reste donc... de venir le voir 😊

Vous pouvez passer commande au 06 75 89 25 46 et le retrouver sur Facebook – Sur la route de nos campagnes.



Les news et RDV de Château

Deux commissions communales sont ouvertes aux habitants :



La commission « aménagement et vie locale » qui a pour objectif de créer les conditions nécessaires aux rencontres et aux échanges entre castéliens.

Le premier projet consiste en l'aménagement d'une aire de jeux pour les enfants au niveau de la cabane proche du terrain de basket. Des pistes ont été définies en juillet et nous devons rapidement choisir les éléments à implanter afin de définir un projet global susceptible d'être subventionné. La réunion pourrait se tenir le samedi 7 novembre en fin de matinée ou début d'après-midi.

La commission « aménagement et fleurissement » doit aussi se réunir pour décider des plantations d'arbustes à effectuer et préparer le terrain pour le printemps prochain. Cette commission est ouverte à l'ensemble de la population.

Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître auprès d'Aurélie en mairie 😊

Nous vous contacterons ensuite pour fixer une date de réunion afin de travailler ensemble à l'embellissement de notre village.

Le changement de la vieille **chaudière** fioul du logement communal et de la mairie est effectif.

Sa mise en service a été effectuée le 9 octobre en présence du Maire, du second adjoint de l'employé communal et de M. Goullencourt, gérant de l'entreprise Orienté Solaire installée à Cérans Foulletourte.

Cet investissement s'inscrit dans la ligne de la précédente mandature pour la préservation de l'environnement et la limitation de notre empreinte carbone. Des subventions de l'ADEME et des fonds européens sont attendues à hauteur de 80% du coût.



Nous souhaitons vous rappeler que Château-l'Hermitage est régie par les mêmes règles de sécurité routière que l'ensemble du territoire Français, notamment en termes de limitation de vitesse et de stationnement.

De trop nombreuses infractions sont commises quotidiennement, notamment dans la zone 20 qui traverse la partie historique du village, zone dans laquelle enfants, cyclistes et randonneurs sont nombreux et prioritaires. Le respect de la sécurité de chacun est l'affaire de tous.

L'équipe municipale se réserve le droit de mettre en place les mesures nécessaires si aucun effort collectif n'est observé à l'avenir.

La bibliothèque de Château l'Hermitage - Requeil est de nouveau ouverte depuis le 3 septembre.

Les horaires ont été modifiés :

Mercredi de 10h00 à 12h30, Vendredi de 16h00 à 18h00 et Samedi de 10h00 à 12h30, et uniquement le mercredi de 10h00 à 12h30 pendant les vacances scolaires.

Les gestes barrière liés à la circulation du COVID s'imposent, vous voudrez donc bien vous munir d'un masque et respecter la distanciation entre les personnes.

Du gel hydroalcoolique est bien évidemment à votre disposition.

A noter que **la bibliothèque recherche des bénévoles quelques heures par mois**, prendre contact avec la responsable, Marie-Claire Bureau au 02 43 46 35 23



Le Petit Casté'lien



Les familles résidant dans le secteur du hameau du houx ont sollicité Mme Béatrice Latouche, vice-présidente du Conseil Régional, en charge notamment de l'organisation des **transports scolaires**, afin d'étudier la possibilité de créer un point de ramassage scolaire supplémentaire pour les lycéens qui fréquentent les établissements de La Flèche. Une réunion a donc été organisée le lundi 14 septembre à laquelle étaient invités les parents concernés. Une modification du circuit existant a été proposée aux parents qui l'ont approuvée ; Le point de ramassage sera celui existant déjà au hameau du Houx pour les élèves du collège. Afin de limiter le temps de trajet généré par cet arrêt supplémentaire, l'abri bus de la belle croix va être déplacé à l'entrée du lotissement, cela évitera au bus d'aller faire demi-tour sur le parking. Ces nouvelles dispositions prendront effet le 2 novembre.

La salle de la Belle Croix a été fermée au public début septembre afin de limiter les rassemblements susceptibles de favoriser la circulation du COVID. Les services de la préfecture nous ont communiqué les préconisations concernant la reprise des activités culturelles ou sportives et plusieurs communes voisines en ont autorisé le redémarrage. La municipalité a donc décidé de remettre la salle de la Belle Croix à disposition des associations afin que reprennent les cours de gym, Yoga... Compte-tenu de la surface de la salle, le nombre de participants sera limité à 20 soit environ 8 m2 par personne qui devront transmettre leur identité et n° de téléphone afin de permettre aux services en charge de la prévention COVID de les joindre dans le cadre du suivi des « cas contact ». Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre directement les présidents des associations concernées.



Projet social de la communauté de communes

Dans le cadre de la réflexion menée par la communauté de communes Sud Sarthe autour d'un projet social intercommunal, la population du territoire est appelée à répondre à un questionnaire, anonyme, qui permettra d'alimenter le diagnostic de ce projet en cernant les besoins et les attentes de chacun.

Vous pouvez y répondre en ligne sur :

<https://framaforms.org/vivre-en-sud-sarthe-votre-avis-vos-besoins-vos-attentes-1599033535>

Le questionnaire papier est aussi disponible en mairie et si vous ne pouvez-vous déplacer nous vous le ferons parvenir en boîte aux lettres sur simple appel en mairie.

Qui sont mes ancêtres ?

Notre généalogiste local, épaulé par son épouse, nous propose de remonter le temps et réaliser notre arbre généalogique. Ceci, pour la modique somme de 15€, au bénéfice de l'organisation du prochain comice agricole. Si vous souhaitez savoir qui étaient vos ancêtres, contactez Michel Defay par mail : ch-m.defay@wanadoo.fr



De nouvelles **poubelles de tri sélectif** ont été installées par notre employé communal à proximité des tables de pique-nique. Il en a profité pour empierrier le talus afin de rendre l'accès plus praticable et ainsi éviter le glissement du terrain.

Trois autres sont situées près du terrain de basket au niveau de l'abri bois.

=====

Deux nouveaux **panneaux d'affichage** ont été installés sur le parking de la mairie afin d'augmenter la surface d'affichage. Ils sont régulièrement mis à jour et nous vous invitons à les consulter. Conscients que la géographie de notre commune ne favorise pas la fréquentation du bourg par l'ensemble des castéliens vous pourrez retrouver les informations et PV de réunion sur le site : <https://commune-chateau-lhermitage.fr>

